

Instructions pour les auteurs pour la présentation des textes

Présentation générale

- le texte doit être remis sous forme électronique, en mentionnant le logiciel utilisé, ainsi que le nom de l'auteur. Il convient d'y ajouter une version papier avec le nom et l'adresse de l'auteur ;
- la frappe doit être faite « au kilomètre », en allant à la ligne pour chaque paragraphe, pour chaque titre et chaque sous-titre ;
- mettez les notes en bas de page, en numérotation continue ;
- mettez en petites capitales, en gras et en italique ce qui doit l'être ;
- ne mettez pas de tabulation et évitez toute autre forme de mise en page ;
- les signes de ponctuation double (: ; ? !) sont précédés et suivis d'une espace ; les signes simples (. ,) sont collés au mot précédent et suivis d'une espace.

Le texte

- les citations en langue ancienne (latin, ancien français, moyen néerlandais, ...) sont en italique et sans guillemets ; les citations en langue moderne sont en caractères romains et entre guillemets ;
- ce qui est en italique n'est jamais entre guillemets et ce qui est entre guillemets n'est jamais en italique ;
- les appels de notes doivent être placés en exposant et avant le signe de ponctuation ;
- la numérotation de la note (en fin d'article) doit être placée sans retrait et en exposant. Laissez un blanc après le numéro de la note ;
- évitez de numéroter les chapitres, sous-chapitres et paragraphes ;
- respectez une hiérarchie dans les titres : petites capitales, puis romain gras et finalement italique maigre. Ne mettez pas de point pour clôturer un titre. Il convient également de laisser trois lignes de blanc avant un titre et deux après ;
- indiquez les dates complètes (29 janvier 1946 et non 29-1-1946) ;
- évitez les caractères gras ou les capitales dans le corps du texte.

Les références bibliographiques

- les auteurs sont cités en mettant les initiales de leur prénom et leur nom, ce dernier en petites capitales ;
- le titre d'un article ou d'une contribution à un ouvrage collectif est mis en romain et entre guillemets ;
- le titre d'un ouvrage ou d'une revue est mis en italique ;
- il convient de mettre le lieu d'édition dans la langue de la publication (p.e. Anvers et non Antwerpen si elle est en français ; Luik et non Liège si elle est en néerlandais). Les maisons d'édition ne sont pas mentionnées ;
- en ce qui concerne les revues, la tomaisson est indiquée en chiffres arabes ; n'indiquez pas le fascicule ou la livraison si la pagination est continue pour tout le tome ;

- le titre de la collection est en caractères romains. Il est suivi de la numérotation en chiffres arabes du volume dans la série ;
- pour les réimpressions à l'identique (anastatiques), renvoyez à l'édition reproduite (qui date ainsi l'information) et non pas à la réimpression. Celle-ci peut éventuellement être mentionnée en fin de référence entre parenthèses en donnant simplement le lieu et la date de réimpression. Ceci ne vaut évidemment pas quand la présentation a été modifiée ;
- évitez les références du genre Dupont 1987 ou Dupont 1987b ;
- dans le cas d'une référence qui se répète : si la référence a déjà été mentionnée dans une note précédente, reprenez les initiales du prénom et le nom de l'auteur et quelques mots significatifs du titre et le numéro de la page ;
- dans le cas d'utilisation d'abréviations (par exemple pour les fonds d'archives ou pour certaines revues / collections), il convient de donner dans la première note ou en note * placée au début, la liste des abréviations utilisées.

Exemples

- Livre

H.-CH. VAN PARYS, *La garde bourgeoise de Bruxelles sous l'Ancien Régime et ses capitaines*, Bruxelles, 2001, p. 72 (Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique, 51).

H. FORDE, *Preserving Archives*, London, 2007, p. 123.

E. SABBE, *De Belgische Vlasnijverheid*, Kortrijk, 1, 1975, p. 45.

- Ouvrage collectif

A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS (dir.), *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989.

- Article dans une revue

F. MANZARI, "Les livres d'heures en Italie : réception et diffusion d'un livre d'origine septentrionale", *Gazette du livre médiéval*, 45, 2004, p. 116.

C. WYFFELS, "Camille, Louis, Joseph Tihon, historicus, archivaris", *Nationaal biografisch woordenboek*, 6, 1974, p. 917-924.

- Article dans un ouvrage collectif

F. DAELEMANS, "Leven te Grimbergen in de achttiende eeuw", dans J. BOSCHMANS et F. DAELEMANS (dir.), *Sophie's ster schittert over Grimbergen. Jan Baptist Sophie en zijn abdij*, Grimbergen, 2001, p. 10.

- Ouvrage déjà cité :

F. DAELEMANS, "Leven te Grimbergen", p. 14.

H.-CH. VAN PARYS, *La garde bourgeoise*, p. 25.